

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	29 (1921)
Heft:	6
Rubrik:	Cours de moniteurs et de monitrices samaritains à Vevey du 25 au 30 avril 1921

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quelque déshérité, une carte portant la photographie de l'enfant assisté, ainsi que les indications de son état civil.

Le petit secouru est tenu de donner périodiquement de ses nouvelles, spéciale-

plusieurs pays; celle que nous reproduisons provient de Budapest. Le « Bulletin » qui la publie dans son numéro du 30 avril 1921 ajoute: « Il serait désirable de voir se généraliser ce système qui a sur les

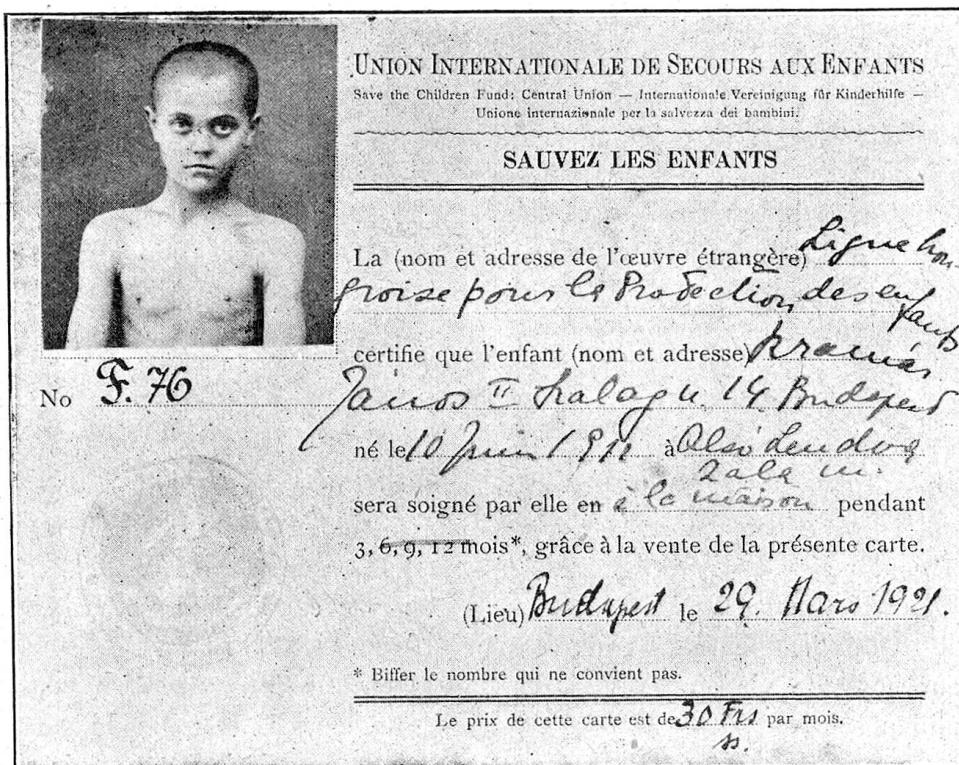


Photo-carte adoptée par l'Union internationale de secours aux enfants.

ment de sa santé à ceux qui ont bien voulu s'intéresser à lui, de manière à ce que les protecteurs puissent se rendre compte des résultats de leur charitable intervention.

Ces cartes sont employées déjà dans

autres modes de secours ce double avantage de ne pas être anonyme puisqu'il met en contact direct l'enfant malheureux et la personne qui lui vient en aide, et de ne pas éloigner le petit de son milieu naturel. »

Cours de moniteurs et de monitrices samaritains à Vevey du 25 au 30 avril 1921

Ce cours a réuni 25 délégués de 16 sections de samaritains de la Suisse romande. Ils furent logés à l'Hôtel Beau-Séjour, à proximité du bâtiment de l'Union chrétienne dont les locaux avaient aimable-

ment été mis à la disposition de la direction du cours. C'est là qu'eurent lieu les leçons et les exercices, chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 5 heures.

Les trois premiers soirs furent consacrés

à des conférences: par M. le Dr Guisan sur l'ostéologie, par M. le Dr Perrier sur les rayons X et par M. le Dr Wanner sur les maladies épidémiques.

N'oublions pas que, dès le début, M. le Dr de la Harpe, directeur du cours, et M. Aug. Seiler, administrateur, souhaitèrent la bienvenue aux participants, espérant qu'une franche cordialité régnerait pendant ces journées de travail théorique et pratique, travail où le raisonnement plus que l'érudition devait entrer en ligne de compte. Il ne faut pas oublier que le moniteur aura — dans la suite et rentré dans sa section — à s'adresser à des élèves qui ne savent rien ou peu de chose et qu'il s'agira de s'exprimer clairement et simplement, ce qui n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire.

Jour après jour, moniteurs et monitrices se formèrent à leur nouvelle tâche en écoutant, pour les mettre aussitôt en pratique, les explications de théorie médicale donnée par le Dr de la Harpe, et de pratique sous la direction paternelle de l'adjudant Jæger. C'est ainsi que quelques heures furent accordées à la revue des différentes parties du corps, à l'étude du squelette (la charpente du corps), à l'étude anatomique et physiologique des organes des sens, des appareils musculaire, digestif, circulatoire, respiratoire, du système nerveux, etc. Les exercices pratiques furent en rapport avec les sujets traités théoriquement (présentation du matériel de pansement, exécution de bandages, application de pansements, attelles, etc.), puis une démonstration de transports terminait la leçon.

Le jeudi, la tranquillité des cours fut troublée par les accords lointains d'une fanfare, des sons de cloches et des bruits de fête: c'était en effet les promotions des écoles, et les samaritains purent as-

sister l'après-midi à la traditionnelle petite guerre des «cadets».

Le soir, la Société de la Croix-Rouge veveysanne offrait une petite soirée familiale avec discours et diverses productions.

Dès le lendemain, il fallut répéter ferme toutes les connaissances acquises pour se présenter à l'examen qui devait être pour nous, futurs moniteurs, comme une dernière leçon de ce cours intéressant.

Malgré quelques bêtises qui furent dites à cette occasion, le Dr de Marval et les autres examinateurs purent se déclarer satisfaits, et c'est avec plaisir que nous entendîmes le délégué de la Croix-Rouge nous annoncer que la carte de légitimation pour moniteurs samaritains pouvait être délivrée à tous les élèves.

Après un dernier repas en commun où des paroles bienveillantes furent échangées, ainsi que de bons vœux, M. le syndic Couvreu nous fit visiter le Musée Jenisch (fresques de Bieler, le Vieux-Vevey, etc.) ainsi que les caves de l'hôpital. Puis ce fut l'heure du départ, et chacun rentra chez lui emportant une provision de bons souvenirs et heureux de la bonne réussite de ce cours.

C. W.

Voici la liste des sections représentées au cours de Vevey et les noms des nouveaux moniteurs et monitrices:

Neuchâtel, dames: M^{me} Augusta Oppel, M^{le} Hélène Weibel.

Dombresson: M^{le} Ruth Fallet.

S^t-Blaise: M. Auguste Léger, M^{le} Mina Hähni.

Val-de-Ruz: M^{le} Marthe Vuille.

Colombier-Rochefort: M^{les} Ruth Béguin, Hélène Terrisse.

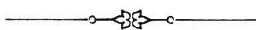
Yverdon: M. Alfred Benay.

Chaux-de-Fonds: M^{le} Laure Mathys, M. Lucien Guinand.

Coppet: M^{les} Andrée Piedallu, Esther Monnerat.

Le Locle: M. Paul Favre, M^{lle} Marguerite Saas.
S^t-Imier: MM. Charles Ruefli, Gottfried Staudenmann.
Cortaillod: M^{lle} Lucie Rœthlisberger, M. James Borel.

S^{te}-Croix: M^{lle} Elise Jaccard.
Auvernier: M^{lle} Gertrude Perdrizat.
Bienna: M. René Devaux.
Boudry: M^{me} Adeline de Reynier.
Vevey: M^{les} Cécile Weber, Marie Golaz.



Assemblée générale de l'Alliance suisse des samaritains

Par circulaire en date du 8 mai, le secrétaire général de l'Alliance et le président de la section d'Interlaken adressent un pressant appel à tous les samaritains dans le but de les inviter à participer à

l'Assemblée générale des 11 et 12 juin à Interlaken.

Samedi 11 juin: Dès 8 h. du matin, remise des cartes (Hôtel Mercure, près de la gare d'Interlaken). Après souper, soit à 8 h. 30, réunion familiale au Kursaal.

Dimanche 12 juin: Assemblée dès 8 h. du matin au Kursaal.

ORDRE DU JOUR:

- 1^o Fondation « Arbeit » (Travail). Pièces constitutives. Règlement.
 - 2^o Caisse de secours. Règlement.
 - 3^o Revision des statuts.
 - 4^o Votations: Comité central (président et vice-président), reviseurs des comptes, membres du Conseil de la caisse de secours. Désignation du lieu de la prochaine assemblée (Vevey est proposé).
 - 5^o Comptes et rapport des vérificateurs.
 - 6^o Propositions et budget 1921 et 1922.
 - 7^o Rapport de gestion et programme d'activité.
 - 8^o Divers et propositions individuelles.
- A la suite de la séance, repas en commun.



Remerciements

Il m'est parvenu un si grand nombre d'aimables messages au moment où je suis entré en fonctions, que je me vois forcé d'adresser, par la voie du journal, tous mes remerciements à leurs auteurs.

Je serre affectueusement la main, en pensée, à tous les collaborateurs qui m'ont témoigné tant d'attachement, et leur promets ici aussi de faire mon possible pour ne point tromper leur attente.

Avec mes meilleures salutations samaritaines,

Olten, le 6 mai 1921.

Le secrétaire général de l'Alliance suisse des samaritains,
A. RAUBER.

